



Province  
de Liège

Enseignement

## Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme

Quai de Compiègne, 4 - 4500 HUY

Tél. 04 279 37 37

✉ pshuy@provincedeliege.be

[www.mafuturecole.be](http://www.mafuturecole.be)

Institut Provincial d'Enseignement  
de Promotion Sociale de Huy-Waremme

CESS - HUMANITÉS GÉNÉRALES

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION

**CES ACQUIS D'APPRENTISSAGE PERMETTENT  
À L'ÉTUDIANT D'ACCÉDER À L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR.**

#### EN OUTRE, CETTE SECTION CONTRIBUERA À :

- faire prendre conscience à l'étudiant de ses possibilités et à renforcer la confiance en soi notamment en lui accordant le droit à l'erreur ;
- accéder à des ressources et à sélectionner des informations pertinentes en développant son esprit critique ;
- le sensibiliser à la démarche scientifique ;
- lui faire acquérir de l'autonomie dans la construction de ses savoirs ;
- développer ses capacités à communiquer des idées et des raisonnements ;
- l'inscrire dans une perspective citoyenne en adoptant un comportement responsable ;
- mettre en évidence les apports des diverses cultures dans les sciences.

#### DURÉE DES ÉTUDES

En journée, soit à raison de +/- 8 demi-journées/semaine pendant 2 ans.

Sauf pour les cours de langue 1 soirée/semaine

#### TITRE DÉLIVRÉ

Certificat d'enseignement secondaire supérieur - CESS.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

- être âgé de 18 ans minimum ;
- avoir achevé avec fruit l'enseignement secondaire inférieur de plein exercice ou de promotion sociale ou présenter un test d'admission.

#### DROIT D'INSCRIPTION

Suivant la réglementation en vigueur proportionnel au nombre de périodes de cours suivies.

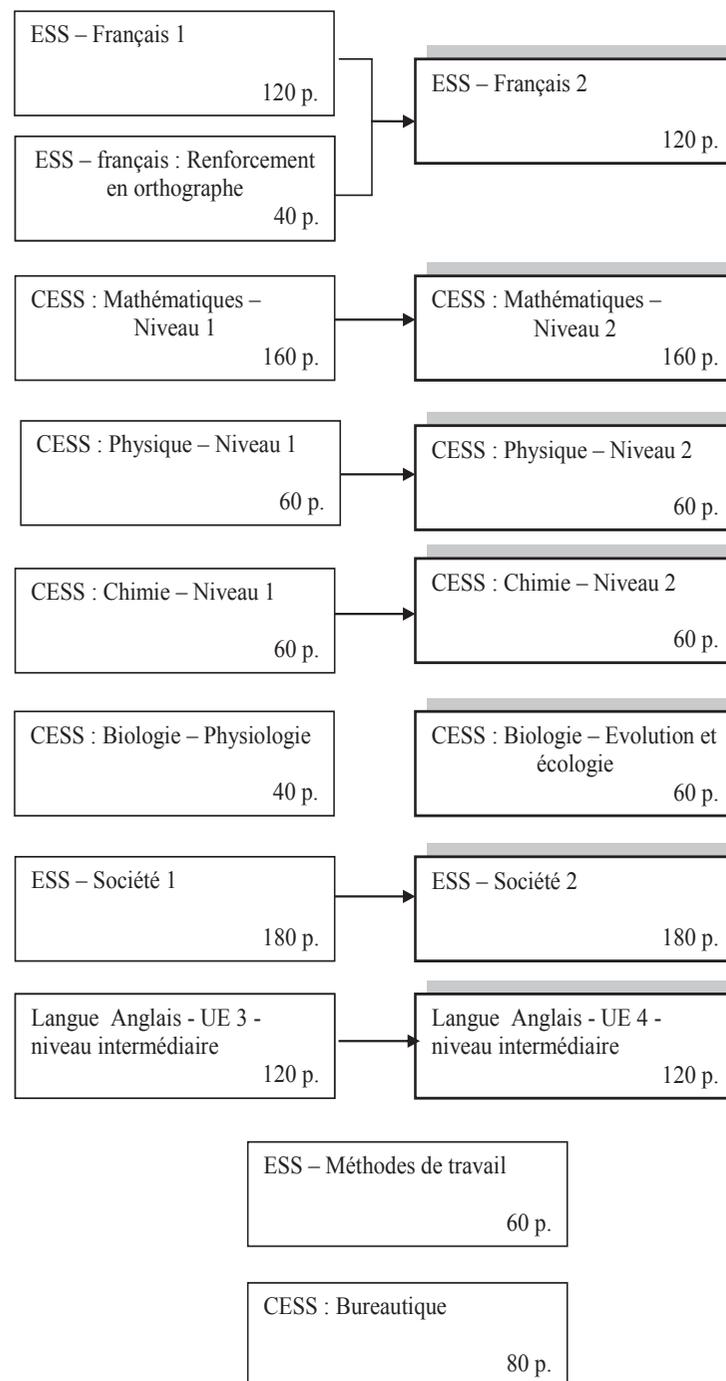
#### Sont exemptés :

- les demandeurs d'emploi indemnisés ;
- les personnes invalides inscrites à l'AVIQ ;
- les personnes qui bénéficient du revenu minimum d'insertion (CPAS) ;
- les personnes soumises à une obligation imposée par une autorité publique.



**PASSEPORT POUR L'EMPLOI**

## SCHEMA DE CAPITALISATION



Epreuve intégrée de la section : CESS – Humanités générales

40/80p.

## FINALITÉS DE LA FORMATION

Cette formation :

- concourt à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- répond aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Cette section vise à permettre à l'étudiant de maîtriser les compétences terminales du 3<sup>e</sup> degré telles que fixées par les référentiels des humanités générales et technologiques de l'enseignement secondaire de plein exercice approuvés par le Gouvernement de la Communauté française.